

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2020

---

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 7455

présenté par  
Mme Panot

-----

### ARTICLE 21

Supprimer l'alinéa 1.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

"Comme la majorité des Français-es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, y compris celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur.

Nous réaffirmons notre opposition ferme au recours aux ordonnances sur un projet de loi aussi important que celui du système de retraites, pierre angulaire de notre société solidaire."